



# Initiation au BMX

## 8 à 15 ans



S'adressant aux débutants avec peu d'expérience, les cours sont donnés par des entraîneurs certifiés du Centre national de cyclisme de Bromont. Les jeunes pourront s'initier aux rudiments de cette discipline cycliste.

### DESCRIPTION

Initiation sur les techniques du BMX sur un parcours composé de bosses, de sauts et de courbes

### LIEU

Pavillon des loisirs, 548, rue Saint-Dominique (à la piste de BMX)

### DATE

Les mardis du 20 juin au 22 août 2017 (10 semaines)

### HEURE

18 h à 19 h 30

### COÛTS

115 \$ (+25 \$ pour les non-résidents) et  
40 \$ pour la licence « Régionale » FQSC  
Priorité aux résidents de Saint-Dominique jusqu'au 23 mars

### IMPORTANT

Minimum 15 inscriptions requises pour que l'activité ait lieu et maximum 18

### PRÉ REQUIS

Pédaler debout et rouler en ligne droite

### MATÉRIEL

- Vélo en bon état (de type BMX de préférence)
- Équipement protecteur (pantalon long, chandail long et casque « full face »)

### REQUIS

### INSCRIPTION

2 étapes

- a) Remplir la fiche d'inscription de la Municipalité de Saint-Dominique que vous trouverez au [www.st-dominique.ca](http://www.st-dominique.ca) (section Soccer/Dek hockey/BMX) et le retourner par la poste ou en personne au bureau municipal au 467, rue Deslandes ou déposer inscription et paiement dans la chute à courrier grise (*très sécuritaire et disponible en tout temps*), au bureau municipal au 467, rue Deslandes. Vous pouvez aussi passer lors des soirées d'inscription les 15-16 mars au Pavillon des loisirs de 19 h à 21 h.

**Si payé par chèque, le faire à l'ordre de 'Municipalité Saint-Dominique'**

- b) Allez au <https://fqsc.net/adhesion-et-affiliation> pour la licence FQSC 2017  
Vous avez le choix entre deux marches à suivre :
1. Achat en ligne par carte de crédit
  2. Formulaire papier à envoyer par la poste à la FQSC (frais de 5\$ / licence)  
Recherchez le formulaire : **BMX - CC-UCI et régionale**

### REMBOURSEMENT

- En cas d'annulation par le participant plus d'une semaine avant le début de l'activité, remboursement intégral moins les frais d'administration de 25 %.
- En cas d'annulation par le participant moins d'une semaine avant le début de l'activité, remboursement à 50 % du coût de l'inscription.
- Aucun remboursement le jour même ou après le début de l'activité, sauf lors d'une raison de santé avec billet du médecin.

### QUESTIONS ?

**Julie Champigny, Coordonnatrice des loisirs**  
450 774-9939 # 226 ou [loisirs@st-dominique.ca](mailto:loisirs@st-dominique.ca)

